



Association
VACARMES-REIMS
VIGILANCE, ALERTE ET
MOBILISATION CITOYENNES

Site internet
www.vacarmes-reims.fr
Adresse électronique
contact@vacarmes-reims.fr

Compte rendu de l'entretien avec Monsieur BERNARD, Sous-Préfet de Reims
Le vendredi 25/01/2013 - 15 h à 16 h 30 -

Pour Vacarmes, participaient : Gilles ROUSSEAU, Régine LAFONTAINE, Claude HARLAUT, Eric FIMBEL

VACARMES : Nous rappelons l'indépendance de « Vacarmes » qui n'est pas une association de riverains. Vacarmes est une association très bien informée localement et nationalement. Nous avons été sans nouvelle de vous depuis juillet 2011 où le Préfet Gillot et vous nous aviez dit que nous serions associés au processus de la reconversion de la BA.112.

Depuis, nous avons demandé à être reçus par l'ensemble du SNR pour que nos propositions soient entendues, expliquées et débattues. La seule réponse a été une proposition d'audition par le bureau du SNR. Pour ces raisons nous avons saisi le Médiateur de la République.

Concernant le dossier de la BA 112, notre association citoyenne, forte de 1400 adhérents, constate un blocage de la situation depuis 4 ans 1/2. Or, nous avons démontré notre détermination et notre disponibilité pour être facilitateur pour faire évoluer la situation, en permettant à tous « d'en sortir par le haut ». Cette offre n'a jamais été prise en compte. Nous ne sommes pas là pour seulement pointer des responsabilités mais que les solutions soient pensées et construites dans le sens de l'intérêt des habitants actuels et futurs de notre secteur rémois.

Pour ce faire VACARMES a transmis 3 propositions aux membres du SNR :

- 1- La commune directement concernée par un projet ou une décision doit donner son accord...
- 2- Publier un « Contrat d'engagement durable partagé » (permettant, entre autres précautions, la vérification de la nature non polluante et des autres risques...)
- 3- Procéder à un rééquilibrage des voix dans le SNR (CG + RM = 60%). Quel pouvoir aux autres ?

Ces 3 propositions, susceptibles de dégripper la situation, n'ont jamais été débattues au sein du SNR. Alors même que la grande majorité de ses membres que nous avons directement et individuellement interrogée en avril 2012 s'y déclarait favorable. On n'a jamais pu être entendus. (Quelle est la peur ?).

Sur ce dossier, le mode de fonctionnement du SNR (et de Reims Métropole) constitue un véritable déni de démocratie : information succincte et incohérente, variable dans 2 réunions successives, vote imposé de chèques en blanc, et toujours des « réétudes » au profit des services de RM et du CG.
D'où notre saisie du médiateur !

Vous êtes le représentant de l'Etat et depuis notre dernière rencontre (juin 2011) pour vous alerter, et depuis, malgré vos engagements, nous n'avons reçu aucun signe de votre part.

SOUS-PREFET : Depuis juin 2012, nous n'avons eu des relations que par voie de presse. Vous pouviez me joindre facilement par téléphone. Je suis dans une hiérarchie et ne fait pas partie d'un réseau. L'Etat est partenaire par l'intermédiaire des collectivités territoriales. Mais vous avez aussi un rôle à jouer dans cette affaire.

J'ai reçu votre demande le 15/01/2013. Je vous ai donné RV aussitôt. Si une demande de RDV m'était parvenue avant j'aurais répondu de la même manière (rapidement). C'était tellement simple de téléphoner. Je

suis le représentant de l'Etat. J'applique les lois et les règlements. L'Etat a des partenaires : les collectivités territoriales. Ce sont des élus.

Nous avons voulu le retrait de l'Etat et donc parrainé et organisé la création du SNR, pour avoir un seul interlocuteur et permettre ainsi le transfert de propriété des 540 hectares en une seule fois.

Or, à ce jour, il reste encore trois interlocuteurs: le SNR, mais aussi Brimont et Courcy.

Les maires de ces 2 communes (encore reçus avant-hier) me disent notamment :

- qu'il n'y a pas de vrais projets
- et peu de créations d'emplois

La situation n'est pas bloquée, elle est partiellement « grippée ». Les choses vont évoluer par obligation. Au 1^{er} janvier 2014, Brimont et Courcy seront dans une intercommunalité à 12. Alors, cette structure pourra demander son adhésion au SNR. L'Etat le souhaite mais ce n'est pas lui qui vote. Ce serait une évolution conforme à l'esprit de la loi car les intercommunalités ont précisément pour objet de privilégier l'intérêt général qui est représenté par le fait majoritaire. L'intercommunalité doit aller vers l'intérêt général. L'esprit de votre première proposition va dans le sens de permettre, par exemple, aux communes riches d'interdire les logements sociaux.

Dans un souci de transparence, je vais vous faire parvenir au plus vite la version actuelle complète du projet de Contrat de Site.

VACARMES : Nous contestons fermement votre interprétation de notre première proposition. Elle est d'ailleurs déjà mise en place dans des intercommunalités françaises, y compris marnaises et permet au contraire à la fois un développement harmonieux et un bon respect des habitants et des communes adhérentes. Un rapport demandé en 2011 par le gouvernement précédent va dans ce sens. Il ne s'agit pas que du strict poids proportionnel de la démographie et nos trois propositions sont à même de permettre une issue collectivement positive.

Les 540 ha de l'ex-B.A.112 sont un bien public, donc les citoyens ont leur mot à dire. Nous voulons exercer un droit de regard concernant les conditions de vie futures des habitants. Nous ne sommes pas une association de riverains mais une association de citoyens. Nos membres sont sur 90 communes autour de Reims et 40% sont sur le territoire de l'ancien périmètre de Reims-métropole.

SOUS-PREFET : Reims a profondément changé depuis 30 ans, sauf précisément la zone Nord, notamment à cause du plan d'exposition au bruit associé aux contraintes de l'aviation militaire de la BA.112. Nous sommes héritiers d'une situation bien préservée et offrant de multiples possibilités de développement. Il faut un projet collectif public, sinon ce pourrait être n'importe quoi. Tout le secteur de Reims n'a pas bougé depuis de longues années par le fait du bruit occasionné par la B.A.112. Ce qui est dommageable c'est que le débat public se focalise sur une chose simple : Courcy et Brimont ne veulent pas adhérer au SNR. Il faut déplacer le débat sur le CRSD.

Personnellement, j'ai entendu les maires de Courcy et Brimont me promettre que, si on les maintenait en-dehors de Reims-Métropole, ils adhéreraient au Syndicat Mixte du Nord-Rémois. Ils ont changé d'avis. Donc, en ce qui me concerne vis-à-vis de ces élus, « *Chat échaudé craint l'eau froide !* »

VACARMES : Vous-même, vous vous focalisez sur la non-adhésion de Courcy et Brimont. Soit on laisse les choses en l'état avec les risques que cela comporte ou bien on bouge ensemble en prenant en compte nos propositions. Il reste une fenêtre : qu'on puisse expliquer et défendre nos trois propositions.

Existe-t-il une prochaine réunion du comité de site au cours de laquelle nous pourrions (enfin) expliquer nos positions, et notamment nos trois propositions qui permettraient de dégripper la situation et d'en sortir tous par le haut en respectant tous les acteurs ? Nous avons la crédibilité pour être traités en facilitateurs vigilants.

SOUS-PREFET : L'Etat avec le SNR a élaboré un projet. Le contrat de site sera signé fin mars 2013. L'Etat revendra au SNR les terrains de la B.A. 112 du secteur de la commune de Bétheny à 1 € symbolique. Il ne manque plus que les montants des concours financiers (CG, RM, Chambre d'Agriculture...) qui vont être précisés. Des projets vont pouvoir avancer, comme celui du Stade de Reims par exemple.

Il n'est pas prévu de nouvelle réunion avant la signature du CRDS sauf si ça se passait mal. Votre demande de participer au Comité de Site n'a donc plus lieu d'être. Je n'ai donc pas à donner suite à votre demande concernant ce qui relève de ma compétence. Mais vous pouvez faire des propositions, présenter et porter des projets... rien n'est figé.

VACARMES : Ce n'est absolument pas notre rôle, nous sommes une association citoyenne qui porte la parole et les intérêts des habitants actuels et futurs du secteur rémois. Nous n'avons pas mission de porter des propositions économiques. Nous n'avons ni mandat ni les ressources techniques pour de telles études. Nous ne nous substituons pas à la responsabilité des élus. Nous leur demandons de prendre en compte nos propositions et non pas simplement de nous recevoir plus ou moins poliment en petit comité. Nous sommes globalement déçus par cette réunion qui ne répond en aucun cas à nos attentes. Les 1400 citoyens de Vacarmes et leurs propositions ne seront donc toujours pas entendus et pris en compte. Comment percevez-vous Vacarmes ?

SOUS-PREFET : C'est une association...sérieuse.